

Scandaleux, la médaille des victimes du terrorisme fait passer ceux-ci avant nos poilus de 14-18 !

écrit par Christine Tasin | 24 juillet 2016

Statistiques		
Création	12 juillet 2016	
Ordre de préséance		
◀ Inférieur Croix de guerre 1914- 1918	Équivalent	Supérieur Ordre national du Mérite ▶

Notre ami Claude est scandalisé par la nouvelle médaille destinée aux victimes du terrorisme.

<http://resistancerepublicaine.com/2016/07/24/medaille-aux-victimes-du-terrorisme-bientot-une-medaille-pour-les-victimes-des-cors-aux-pieds/>

Il est vrai que une médaille est -était- censée reconnaître une prise de risque, une vie perdue lors de la défense de la patrie.

Or, les victimes du terrorisme, pour l'essentiel d'entre elles sont des victimes "passives", n'ayant pas délibérément et consciemment mis leurs vies en danger, exactement comme le paisible quidam qui, circulant en voiture, perd la vie à cause d'un chauffard.

Cela n'enlève rien à l'horreur et au scandale des morts, des blessures, des handicaps... évidemment, mais cela dit bien à quel point ce gouvernement pagaie dans tous les sens, tournant en rond, donnant des gages aux uns et aux autres, sans éthique et sans culture.

Mais je voudrais m'étonner ici de la place donnée aux médailles et aux médaillés des victimes du terrorisme.

Si je ne me trompe pas, les auteurs – et votants- de cette loi ont considéré que cette médaille se situait entre la Croix de guerre 14-18 et celle de l'ordre national du mérite.

Statistiques		
Création	12 juillet 2016	
Ordre de préséance		
◀ Inférieur Croix de guerre 1914- 1918	Équivalent	Supérieur Ordre national du Mérite ▶

Ainsi, le poilu qui, la peur au ventre, mais en toute connaissance de cause, jouait sa vie parce qu'il en avait reçu l'ordre et qu'il croyait vraiment défendre sa patrie serait inférieur à celui qui perd la vie en buvant un verre ou en assistant à un concert ?

Quelle insulte à nos soldats. Quelle insulte à nos morts !

Après avoir été piétinés à Verdun, nos poilus voient à présent leur croix de guerre relativisée, minimisée...

Et les associations d'anciens combattants ne pipent pas mot ?

Pour soutenir Résistance républicaine financièrement, cliquez sur <http://resistancerepublicaine.com/don/> et choisissez le montant de votre don